

## Circulaire d'information

**INFCIRC/1086**

24 mai 2023

**Distribution générale**

Français

Original : anglais, russe

---

# Communication datée du 17 mai 2023 reçue de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence une note verbale datée du 17 mai 2023.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



MISSION PERMANENTE DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À VIENNE

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à propos de la déclaration de la ministre d'État à la défense du Royaume-Uni, Annabel Goldie, le 21 mars 2023, au sujet de l'intention du Royaume-Uni de livrer à l'Ukraine des obus perforants sous-calibrés contenant de l'uranium appauvri, a l'honneur de communiquer ce qui suit.

Nous souhaitons d'abord préciser ce que sont les munitions perforantes sous-calibrées à l'uranium appauvri. Il s'agit de projectiles d'artillerie dont le noyau a un diamètre inférieur au calibre du canon, utilisés contre des chars et des objets blindés, généralement à tir direct.

L'uranium lui-même appartient à la première classe de toxicité (substances extrêmement dangereuses). L'uranium appauvri est de l'uranium composé à plus de 90 % d'uranium 238 et à moins de 1 % d'uranium 235. À ce jour, la connaissance de sa toxicité est limitée. Les obus perforants à l'uranium appauvri peuvent être considérés comme une arme environnementale causant des dommages à long terme sur la biosphère des zones contaminées par des oxydes d'uranium.

Le Parlement européen a adopté plusieurs résolutions visant à imposer un moratoire immédiat sur l'utilisation d'armes contenant de l'uranium appauvri. En décembre 2008, 141 États se sont prononcés en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la nécessité d'effectuer des études supplémentaires sur les effets de l'exposition aux munitions à l'uranium appauvri avant la fin de l'année 2010. Les études effectuées ont permis de déterminer les mécanismes chimiques de l'action toxique de l'uranium appauvri et la question a été examinée plus avant par des experts internationaux aux Nations Unies.

L'uranium appauvri est utilisé dans les munitions en raison de sa haute densité, qui lui confère un fort pouvoir de pénétration des blindages par l'énergie cinétique du noyau même et de son enveloppe. Lorsqu'elle frappe l'armure, l'enveloppe en métal léger éclate et transmet son énergie au noyau, qui pénètre le blindage.

L'impact des munitions à l'uranium appauvri produit un nuage chaud et mobile de particules microscopiques d'uranium 238 et de ses oxydes, qui peuvent provoquer ultérieurement l'apparition de pathologies graves. Le principal danger radiologique de l'uranium appauvri survient en cas de pénétration dans l'organisme sous forme de poussière.

Les rayonnements alpha émis par les petites particules d'uranium déposées dans les voies respiratoires supérieures et inférieures, les poumons et l'œsophage provoquent l'apparition de tumeurs malignes. Accumulée dans les reins, les os et le foie, la poussière d'uranium provoque des altérations internes des organes.

Il convient de noter que seuls les pays de l'OTAN ont utilisé des munitions à l'uranium appauvri dans des conflits armés.

En particulier, en 2003, les États-Unis ont utilisé ces munitions lors de frappes sur les villes irakiennes d'Amarah, de Bagdad, de Bassorah, de Karbala et de Falloujah. L'ONU estime que les États-Unis ont utilisé au total au moins 300 tonnes d'uranium appauvri en Irak.

Selon le Gouvernement irakien, en 2005, l'incidence des cancers dus à l'utilisation d'uranium appauvri dans le pays est passée de 40 à 1 600 cas pour 100 000 personnes. Bagdad a formé un recours

À l'attention du Secrétariat de l'AIEA

à ce sujet contre Washington auprès de la Cour internationale d'arbitrage de Stockholm le 26 décembre 2020, demandant une indemnisation des dommages.

Nous souhaitons rappeler que les forces de l'OTAN ont utilisé des munitions à l'uranium appauvri lors du bombardement de la Yougoslavie en 1999. En tout, quelque 40 000 projectiles perforants contenant plus de 15 tonnes d'uranium appauvri y ont été tirés par avion. L'incidence du cancer a également augmenté de 25 % dans les pays de l'ex-Yougoslavie.

Les soldats de l'OTAN qui ont participé aux campagnes militaires en Irak et en Yougoslavie ont été victimes des politiques irresponsables de leurs propres dirigeants. Le rapport de 2016 de l'inspecteur général des services de santé militaires italiens indique que 4 095 militaires des forces armées nationales déployés dans les Balkans (1994-1999) et en Irak (2003) dans des zones où les forces de l'OTAN ont utilisé des munitions à l'uranium appauvri ont été atteints de tumeurs malignes de divers types. Dans 8 % des cas (330 personnes), celles-ci ont causé la mort.

En outre, l'uranium reste longtemps dans le sol et présente un risque d'effets néfastes sur les personnes, les animaux et les cultures. Dans un rapport publié à Genève en 2002, un groupe d'experts ayant effectué des recherches sur les sites des frappes de l'OTAN sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement a noté avec surprise que des particules d'uranium appauvri étaient présentes dans l'air plus de deux ans après les bombardements. Le niveau de contamination du sol et des eaux souterraines dans ces zones sur une longue période nécessite une surveillance continue pour évaluer les risques potentiels.

Nous souhaitons également attirer l'attention sur des documents confirmant que les pays de l'OTAN sont conscients du danger des effets des munitions à l'uranium appauvri sur les troupes, la population civile et l'environnement. Par exemple, le rapport de synthèse de l'Institut de politique environnementale de l'armée de terre américaine au Congrès américain en 1994, intitulé « Health and Environmental Consequences of Depleted Uranium Use by the U.S. Army », indique qu'il n'existe aucune technologie permettant de réduire la toxicité de l'uranium appauvri et que la remédiation des zones contaminées par des munitions à l'uranium appauvri est extrêmement difficile.

En outre, le rapport de la Société royale de Londres intitulé « The health hazards of depleted uranium munitions », publié en 2001, indique que le principal type de cancer chez les personnes affectées par les munitions à l'uranium appauvri est le cancer du poumon.

Les pays occidentaux sont donc bien conscients des conséquences néfastes de l'utilisation de munitions à l'uranium appauvri.

L'utilisation d'obus à l'uranium appauvri peut provoquer à grande échelle des maladies « à l'étiologie incertaine » chez les militaires et chez les civils. Ces maladies se caractérisent par des effets à long terme prenant la forme d'un ensemble de symptômes : troubles de la mémoire, insomnie, dépression, vertiges et maux de tête, faiblesse musculaire, douleurs articulaires, inflammation de la peau, troubles du système cardiovasculaire, des organes respiratoires et d'autres organes internes, réactions allergiques, impuissance. Les effets à long terme les plus déplorables sont l'activation de la cancérogenèse et l'augmentation de l'incidence des néoplasmes.

Outre la contamination de la population, l'utilisation d'obus à l'uranium appauvri causerait d'énormes dommages économiques au complexe agro-industriel, en particulier à la production agricole et animale, provoquant la chute des exportations de produits agricoles pendant plusieurs dizaines d'années.

La mission permanente de la Fédération de Russie prie le Secrétariat de bien vouloir diffuser cette note verbale à tous les États Membres de l'AIEA dans les meilleurs délais.

À l'attention du Secrétariat de l'AIEA

La mission permanente de la Fédération de Russie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, le 17 mai 2023